



**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-**  
**NICÉPHORE**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU 18 MARS 2015

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE



## Table des matières

1	INTRODUCTION DE LA RENCONTRE.....	1
1.1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS .....	1
1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	1
1.3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2014 .....	1
1.4	VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2014.....	1
1.5	VALIDATION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2015 .....	2
2	MISE À JOUR SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ..	3
3	RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2014 ET APERÇU DES TRAVAUX 2015 .....	4
4	ACTIONS DE SUIVI.....	6
4.1	RÉHABILITATION D'UN FAUCON PÈLERIN.....	6
4.2	PÉRIMÈTRE DE LA CAMPAGNE DE PORTE-À-PORTE .....	7
5	RAPPORT D'ACTIVITÉS .....	8
5.1	REGISTRE DES PLAINTES .....	8
5.2	REGISTRE DES VISITES DU MDDEFP .....	8
6	DIVERS .....	9
6.1	MERCURIADES .....	9
6.2	NOUVEAU MEMBRE .....	9
7	PROCHAINE RÉUNION .....	10

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation de WM
- Annexe 4 Articles sur la réhabilitation du faucon pèlerin
- Annexe 5 Articles sur les Mercuriades

Les annexes sont présentées dans un document joint.

# 1 INTRODUCTION DE LA RENCONTRE

## 1.1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, accueille les participants et cède la parole à M. Martin Dussault, directeur des Affaires publiques chez Waste Management (WM), qui souhaite la bienvenue à tous. M. Craft annonce le départ de Mme Élodie Rolland de Transfert Environnement et Société, l'entreprise-conseil qui appuie le bon déroulement des rencontres du Comité depuis ses débuts. Mme Rolland sera relayée dans ses fonctions de rapporteuse et de soutien à l'organisation des rencontres par Mme Charlotte Cordier.

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

## 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption. M. Dussault demande à aborder la nouvelle de la nomination de WM au prix des Mercuriades. M. Milot, président du Comité, demande aussi à discuter de la possibilité d'accueillir un nouveau membre. M. Craft propose de traiter ces points à la fin de la rencontre, dans la section « Divers ». L'ordre du jour est ainsi accepté à l'unanimité par les participants.

Il figure à l'Annexe 2.

## 1.3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2014

Le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

## 1.4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2014

M. Craft rappelle que le rapport annuel permet de fournir un résumé des échanges du Comité. Une fois approuvé par les membres, il est envoyé aux différentes parties prenantes du lieu d'enfouissement : citoyens, représentants municipaux, organismes communautaires, CFER des Chênes, etc., ainsi qu'aux médias. M. Dussault précise que le rapport reprend les faits saillants des comptes rendus des rencontres : il n'y a pas donc pas beaucoup d'éléments nouveaux. Le rapport annuel est accepté à l'unanimité.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
Mme Rolland précise que le rapport a été réorganisé cette année pour reprendre les thématiques du nouveau calendrier annuel.	

Questions ou commentaires	Réponses
M. Dussault demande si le Comité souhaite que l'on procède de la même façon que les autres années en rendant public ce document via les médias, accompagné d'un communiqué de presse.	Le président et les membres du Comité sont d'accord avec cette proposition. M. Dussault rentrera en contact avec M. Milot pour procéder à la diffusion du rapport annuel auprès des parties prenantes et des médias.

**ACTION DE SUIVI :**

- Faire un suivi de la diffusion du rapport annuel 2014

### 1.5 VALIDATION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2015

M. Craft rappelle qu'un calendrier thématique annuel a été adopté par le Comité en 2014, afin d'organiser les rencontres du Comité en établissant des thématiques d'intérêt à discuter régulièrement.

M. Dussault explique ce qui est proposé comme ajustements. Pour décharger la troisième rencontre de l'année qui comprend une visite du site, le point sur la Politique des matières résiduelles du Québec serait abordé lors de la première réunion et le point sur la gestion des goélands serait discuté lors de la quatrième rencontre.

Il est mentionné que les visites du Ministère seront ajoutées à la liste des sujets. Le calendrier est accepté par le Comité. M. Craft rappelle que les membres du Comité peuvent à tout moment demander d'ajouter des points à l'ordre du jour ou au calendrier annuel. Ces demandes sont à transmettre à M. Dussault.

**ACTION DE SUIVI :**

- Ajouter le sujet des visites du Ministère au calendrier

## 2 MISE À JOUR SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

M. Dussault présente le bilan de RECYC-QUÉBEC basé sur l'année 2012 et la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles. La présentation complète est disponible à l'Annexe 3.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les citoyens ont accès au site d'enfouissement pour y déposer leurs matériaux de construction ?</i>	M. Dussault répond que l'écocentre de Drummondville reçoit ce type de déchets de la part des citoyens et qu'il faut simplement s'y présenter avec une preuve de résidence.
<i>Est-ce qu'il y a des données plus récentes que 2012? La MRC de Drummond semble avoir des chiffres plus récents.</i>	M. Dussault explique que, pour produire son bilan, RECYC-QUÉBEC compile les données des municipalités, des centres de tri, des gestionnaires de lieux d'enfouissement, etc. Il s'agit d'un travail important, ce qui pourrait expliquer qu'il n'y ait pas un bilan produit tous les ans. M. Dussault espère qu'un nouveau bilan sera néanmoins rendu public prochainement, avec des données plus récentes.
<i>Comment se porte la récupération au Québec? Les matières récupérées se vendent-elles bien?</i>	M. Dussault répond qu'un des grands défis des acteurs de la gestion des matières recyclables est de trouver des débouchés. Ainsi, en ce moment, le verre connaît une crise. Le papier et le métal se portent mieux, car ils ont de bonnes valeurs de revente, tout comme le plastique qui a des débouchés.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Si le verre est en crise, et qu'il s'accumule dans les centres de tri, se pourrait-il qu'il soit un jour envoyé en lieu d'enfouissement plutôt que valorisé?</i>	<p>M. Dussault répond qu'en théorie, le verre ne devrait pas être enfoui, mais plutôt conditionné et réintégré dans des produits tels que le ciment ou le béton.</p> <p>Mme Verville, responsable du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond, précise que le centre de tri de Drummondville dispose d'un débouché pour le verre, avec Bellemare à Trois-Rivières qui fait du sablage (<i>sandblast</i>), donc le verre de Drummondville n'est pas enfoui. Cependant, la Ville paie pour que le verre soit ainsi pris en charge.</p>
<i>Dans votre présentation, vous indiquez que le taux d'acheminement aux fins de recyclage est de 59 %. Cela signifie-t-il que les 41 % restants sont détournés des lieux d'enfouissement après avoir été triés ?</i>	<p>M. Dussault indique que le taux d'acheminement correspond au tonnage envoyé en centre de tri. Ainsi, le 41% restant correspond plutôt au tonnage envoyé à l'enfouissement alors qu'il pourrait être envoyé en centre de tri. Ainsi, sur 10 tonnes de matières résiduelles produites, 6 tonnes vont bien dans le bac de récupération, mais il en reste encore 4 qui partent au site d'enfouissement.</p> <p>Il y a donc encore du travail à faire non seulement pour réduire les 41 % restant, mais aussi pour améliorer notre tri sélectif, car les matières recyclables souillées iront quand même au site d'enfouissement.</p>
<i>M. Craft demande quelles sont les échéances fixées pour bannir de l'enfouissement le bois et le papier/carton, et si les règlements sensés encadrer cette démarche sont en place.</i>	M. Dussault indique que les échéances pour bannir ces matières sont passées : 2013 pour le bois, 2014 pour le papier et le carton.

### **3 RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2014 ET APERÇU DES TRAVAUX 2015**

M. Lacombe présente une vue aérienne du site datant de l'été 2014 et présente les travaux réalisés en 2014 :



- Préparation de la nouvelle cellule et début du dépôt des matières résiduelles. Le fond de la nouvelle cellule est constitué de géosynthétiques et d'un lit de pierre.
- Recouvrement final des cellules 7 et 8 avec l'argile excavée lors des diverses opérations au site. La couche d'argile assure un recouvrement étanche, puis est recouverte d'une couche de terre végétale. WM a procédé à cette opération cet hiver, car le froid de l'hiver permet une bonne circulation sur l'argile gelée.
- WM a installé de nouveaux puits verticaux sur les cellules 7 et 8 équipés d'une pompe afin de réduire la présence d'eau dans les puits et maximiser le captage du biogaz.

M. Lacombe aborde les principaux travaux prévus pour 2015 :

- Ensemencement au début de l'été des anciennes cellules 7 et 8.
- Reboisement du secteur où est entreposée l'argile excavée, en collaboration avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF).
- M. Lacombe rappelle qu'un contrôle est fait en tout temps pour le captage de biogaz afin de forer un nouveau puits lorsque nécessaire. Ainsi, des relevés sont faits trois fois par année à cet effet.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Quelle est la surface totale du site ?</i>	M. Lacombe répond que le site mesure environ 500 m de large et 1,2 km de long.
<i>Pourquoi mettre une pompe à chacun des puits de captage puisqu'il y a un lit de pierres drainant pour le lixiviat ?</i>	M. Lacombe explique que les matières enfouies sont humides et gorgées d'eau. Au moment de l'enfouissement, les précipitations et la neige peuvent également apporter de l'eau dans l'amas de matières. Ainsi, les matières enfouies vont restituer de l'eau au fil du temps. Une partie de cette eau s'accumule dans la crépine des puits de captage du biogaz et une partie migre vers le fond de la cellule où elle est drainée. Ainsi, si on ne pompe pas l'eau dans les puits, la crépine est inondée et le captage du biogaz n'est pas maximisé.
<i>Lorsque vous fermez une cellule avec le recouvrement en argile, cela ne vise-t-il pas à empêcher l'eau d'y pénétrer?</i>	M. Lacombe répond qu'effectivement le but premier de la couche d'argile est d'éliminer l'infiltration d'eau et aussi d'éliminer les émissions de surface du biogaz afin de maximiser le captage du biogaz.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Lorsque les cellules sont fermées, est-ce que vous devez continuer à faire un suivi ?</i>	M. Lacombe répond que WM doit continuer à faire des vérifications régulières, car l'argile peut sécher et se fissurer, donc WM doit les réparer pour minimiser les infiltrations.

## 4 ACTIONS DE SUIVI

### 4.1 RÉHABILITATION D'UN FAUCON PÈLERIN

M. Dussault rappelle avoir transmis un communiqué de presse aux membres du Comité, annonçant que WM travaille activement avec la firme GPF Faune et le GARAF pour la réhabilitation dans le milieu naturel du faucon pèlerin Mirage.

M. Marc-André Fortin, biologiste et fauconnier, intervient sur le lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore, afin d'éloigner les goélands. Il était venu présenter ses activités au Comité. M. Fortin a été contacté par l'hôpital vétérinaire de Saint-Hyacinthe pour tenter la réhabilitation de Mirage, un jeune faucon tombé du nid, trouvé à Trois-Rivières. WM s'est proposée de devenir partenaire de l'initiative. M. Fortin et M. Dussault ont eu l'idée de jumeler ce projet avec le GARAF, afin de développer un projet éducatif de sensibilisation à la biodiversité pour les jeunes de l'école. En effet, les élèves de l'école Jean-Raimbault ont pu confectionner des nichoirs qui accueilleront Mirage et ils seront invités à faire le suivi des étapes de réadaptation durant l'été. M. Dussault précise qu'il tiendra le Comité au courant des développements de cette initiative et que le faucon leur sera présenté, s'il est encore présent, à la réunion de septembre.

Des articles sur le sujet se trouvent à l'Annexe 4.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que vous pensez que le faucon restera ici après sa réhabilitation ?</i>	M. Dussault répond qu'il y a de fortes chances pour que le faucon quitte les lieux après sa réhabilitation. Il rappelle que l'idée n'est pas de le garder en captivité, mais de le réhabiliter, car il ne reste plus qu'une vingtaine de couples de faucons pèlerins actuellement au Québec.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>M. Craft indique qu'il a pu observer quelques fois un couple de faucons pèlerins niché sous l'échangeur Turcot. Ils préfèrent les hauteurs, les falaises, les dessous de ponts, etc.</i>	
<i>WM mène des activités d'effarouchement des goélands avec des faucons, la présence de Mirage pourrait donc être bénéfique.</i>	M. Dussault réitère qu'il serait intéressant que le faucon reste, mais que cela reste utopique. Les faucons de la firme GPF Faune sont domestiqués ce qui explique qu'ils reviennent à leur dresseur. WM n'espère donc pas particulièrement de retombées positives de cette réhabilitation vis-à-vis de la présence des goélands. L'objectif est vraiment de contribuer à un projet de réhabilitation d'une espèce rare.

#### **ACTION DE SUIVI :**

- Faire le suivi du projet de réhabilitation du faucon pèlerin Mirage

## **4.2 PÉRIMÈTRE DE LA CAMPAGNE DE PORTE-À-PORTE**

M. Dussault rappelle que, à la demande du Comité, WM a travaillé à renforcer la communication autour de la procédure de traitement des plaintes. Un périmètre d'un kilomètre autour de la propriété avait été identifié, à la fin de l'automne, à l'intérieur duquel un carton d'information a été distribué. Près de 400 résidences ont été visitées dans le cadre de cette activité de porte-à-porte.

À la rencontre de novembre dernier, un membre du Comité avait demandé d'étendre la démarche aux rues Tremblay et Cartier. Ces visites ont donc été complétées dans les derniers jours. Des citoyens ont envoyé des courriels pour remercier WM de son initiative. Un résident du boulevard St-Joseph a écrit pour mentionner des épisodes de camions odorants et de déchets sur la chaussée. WM a contacté ce citoyen pour organiser une rencontre, mais pour l'instant, attend un retour de sa part.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les gens peuvent s'inscrire sur le site internet du Comité, pour être ajoutés à la liste de diffusion des alertes odeurs et de vos communiqués? Combien d'inscriptions avez-vous reçues à ce jour ?</i>	M. Dussault confirme que les visiteurs peuvent laisser leur courriel sur le site internet à cet effet. WM a reçu trois nouvelles inscriptions à ce jour.
<i>C'est peu, considérant le périmètre de la campagne porte-à-porte.</i>	M. Dussault explique que WM cherche à avoir plus d'inscriptions, car l'entreprise a tout intérêt à avoir plus de personnes informées. Cependant, par expérience, il est difficile de rejoindre les citoyens.
<i>Quand vous rencontrez des citoyens, est-ce que vous prenez les courriels pour les contacter pour les aviser (travaux, odeurs, etc.)?</i>	M. Dussault répond que cela pourrait en effet être proposé. Cependant, cela est moins pertinent avec les citoyens plus éloignés du site. Dans la mesure où les gens vivent près du site, c'est une action qui paraît intéressante et utile.
<i>Avez-vous remarqué s'il y avait plus de plaintes, quand les gens étaient avertis à l'avance?</i>	M. Dussault explique qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation puisqu'il y a peu d'inscrits sur la liste d'alertes-odeur. Il indique que WM n'a pas eu de plaintes à Sainte-Sophie, un autre site en exploitation de WM au Québec, depuis longtemps, alors qu'il y a régulièrement des "alertes-odeurs".

## 5 RAPPORT D'ACTIVITÉS

### 5.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Simon Mercier, directeur des opérations, indique qu'il n'y a pas eu de plaintes depuis la dernière rencontre.

### 5.2 REGISTRE DES VISITES DU MDDEF

M. Simon Mercier indique que trois visites de routine du MDDELCC ont eu lieu : le 22 janvier, le 26 février et le 17 mars. Lors de ces visites, aucun correctif n'a été demandé.

## 6 DIVERS

### 6.1 MERCURIADES

M. Dussault explique que l'entreprise WM a été sélectionnée parmi les finalistes au Gala des Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec, dans la catégorie « Engagement dans la collectivité ». Cette nomination souligne la construction de l'école-usine qui accueille les élèves du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) dans le cadre d'un partenariat avec la Commission scolaire des Chênes, ainsi que les travaux menés avec le Groupe d'aide à la recherche et à l'aménagement de la faune (GARAF). Le gala reconnaissant l'excellence en affaires au Québec aura lieu le 16 avril, à Montréal. WM est très fière d'être finaliste de ce prestigieux prix.

Des articles sur le sujet se trouvent à l'Annexe 5.

### 6.2 NOUVEAU MEMBRE

M. Milot, président du Comité, demande si l'on peut vérifier l'intérêt des citoyens qui s'absentent souvent, car un citoyen aimerait intégrer le Comité. M. Dussault explique qu'il a fait un suivi avec les citoyens dans les derniers mois.

Questions ou commentaires	Réponses
Y a-t-il un nombre maximum de membres au Comité?	M. Craft rappelle que lors de la création du comité, il avait été statué qu'il y aurait un nombre de sept citoyens pour assurer une certaine représentativité. Cependant, ce chiffre est flexible. Le Comité est libre d'ajuster ce critère.

Il est convenu que d'ici la prochaine rencontre, M. Milot contactera les citoyens absents pour faire le suivi et voir si une place se libérerait pour le nouveau citoyen intéressé.

#### **ACTION DE SUIVI :**

- Faire le suivi des Mercuriades
- Inviter M. Milot à faire le point sur le suivi de l'intérêt des nouveaux membres. Reconsidérer l'arrivée d'un nouveau membre en conséquence.

## **7 PROCHAINE RÉUNION**

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le 10 juin 2015, à compter de 19 h.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 05.  
Charlotte Cordier, Rapporteuse de la réunion